



La dynamique des représentations sociales dans une situation d'immigration

Aicha Belarbi*

RÉSUMÉ

Pour l'auteur, la mondialisation, définie comme l'internationalisation des échanges, implique la prise en considération de la question migratoire dans les grands enjeux stratégiques nationaux et internationaux. Les discours sur la migration sont en étroite relation avec les représentations sociales dans les faits migratoires. L'article est une tentative d'approche de la dynamique des relations sociales dans une situation multiculturelle engendrée par la migration dont l'objectif est de déconstruire les représentations sociales de l'immigré. Dans le but de dresser un cadre théorique pour saisir la dynamique des représentations de l'immigré et d'explicitier la mouvance et la fragilité de ces relations, l'auteur fait un bref aperçu historique de l'immigration avant de situer les étapes de la construction de la représentation sociale, en faisant la distinction entre identité et altérité.

Mots clé: mondialisation, migrations, identité culturelle, Europe, magrebins, intégration sociale

La mondialisation, définie comme l'internationalisation des échanges, l'homogénéisation des cultures, la disparition des barrières ou du moins leur accessibilité, faisant communiquer des réseaux et créant de nouvelles solidarités avec des interdépendances croissantes, implique le développement des flux migratoires et la prise en considération de la question migratoire dans les grands enjeux stratégiques nationaux et mondiaux.

*Professeur chercheur. Université Mohammed V, Rabat (Maroc)
aichabelarbi@hotmail.com

On compte environ 150 millions de personnes déplacées dans le monde, soit 2,8% de la population mondiale, dont un tiers de migration familiale, un tiers de migration de travail et un tiers de réfugiés (OIM, 2001).

Tous les continents sont concernés par le développement de nouveaux pôles de départ et d'accueil. Ces migrations ne se font pas toujours du Sud vers le Nord, étant donné que 60% des migrants se déplacent entre les pays du Sud.

L'Union européenne actuelle, avant l'adhésion des dix pays de l'Europe centrale et orientale, compte environ 15 millions d'étrangers avec 7,5 millions en Allemagne, 3,5 millions en France et 2,5 millions en Grande Bretagne.

Aussi, le développement des flux migratoires et l'augmentation de la population migrante de par le monde font-ils l'objet :

- d'une mise en scène médiatique particulière,
- d'un discours emphatique,
- de mesures politiques et administratives intenses,
- de l'élaboration de stratégies et la mise en place de différentes formes d'actions sociales:
 - a) pour mieux intégrer les populations d'immigrés,
 - b) saisir et comprendre ce processus en plein essor,
 - c) trouver les moyens pour endiguer ce fléau.

Ces discours et ces actions multiples sont en étroite relation avec les représentations sociales des faits migratoires, représentations qui émergent, se développent, s'installent, se diffusent et s'éliminent progressivement pour se renouveler au fil du temps.

Les représentations sociales, comprises dans le sens de "la construction du réel à partir d'information que le sujet a recueilli au cours de son histoire et celle qui provient de la relation avec autrui et avec la société, et à travers laquelle il organise un système qui lui permet de comprendre, de s'adapter et d'agir sur la société" (Kaes, R., 1968), jouent un rôle important dans la cohésion sociale, déterminent les conduites et contribuent à leur orientation.

La présente communication est une tentative d'approche de la dynamique des représentations sociales dans une situation multiculturelle engendrée par la migration. Elle a pour objectif de :

- *Déconstruire les représentations sociales de l'immigré à travers* l'identification, la description et la comparaison des représentations sociales existantes avec la réalité observable afin :
 - a) d'expliquer le processus de leur construction,
 - b) le degré de leur persistance,
 - c) leur variation dans le temps, l'espace et selon les groupes sociaux,
 - d) ainsi que leur rôle dans le maintien d'un ordre social.

Cette communication est structurée autour de quatre parties: *La première partie* présente un bref aperçu sur l'histoire de l'immigration en Europe, focalisant sur les

grandes évolutions. *La deuxième* est d'ordre théorique, elle tentera d'appréhender les étapes nécessaires dans la construction de la représentation sociale. *La troisième* opération permettra de répertorier et de décrire les représentations sociales de l'immigré, d'identifier leurs composantes tout en les liant à leurs référentiels et repérant les groupes qui les génèrent, en faisant une distinction entre le groupe d'identité et le groupe d'altérité. Et la *quatrième* tentera de conclure sur la mouvance et la fragilité des représentations sociales en situation de migration, leur construction demeure dans certains cas inachevée, ce qui permet leur multiplicité, leur apparition et disparition souvent rapides et nous incite à dire qu'à la dynamique de migration répond celle des représentations sociales qui ne sont effectivement que des saisies ou des perceptions et n'arrivent pas souvent à atteindre le stade de représentations sociales.

Notre analyse ne peut être exhaustive, c'est une tentative de dresser un cadre théorique compréhensible pour saisir la dynamique des représentations de l'immigré. Aussi, on se limite aux représentations sociales en vigueur dans la société d'accueil, sans se préoccuper de celles que porte l'immigré.

Il convient de relever que l'exemple de l'immigré auquel on fera souvent référence est l'immigré maghrébin ou plutôt marocain dans une société d'accueil européenne et parfois française.

PREMIERE PARTIE : BREF HISTORIQUE SUR L'IMMIGRATION MAGHREBINE EN EUROPE

L'histoire de l'immigration est celle des relations entre hommes et femmes de cultures différentes, de personnes venues d'ailleurs pour partager leur vie avec d'autres personnes installées chez elles. Des personnes dont l'installation était provisoire mais qui préfèrent se maintenir sur place, faisant de leur passage prévu de courte durée une installation définitive dans le pays d'accueil.

Les immigrés quittant leur pays d'origine pour travailler à l'extérieur avaient pour principal mobile *l'accès à un emploi stable, bien rémunéré* pour pouvoir subvenir à leur besoins et ceux de leurs familles. Les Etats des deux côtés encourageaient ce phénomène :

- Pour les pays d'origine, le but est de résorber le chômage et renflouer le budget de l'Etat en devises provenant des transferts des immigrés.
- Pour les pays d'accueil l'objectif est de répondre à une situation démographique déficitaire et un besoin croissant en main d'œuvre pour certaines activités.

Aussi la migration, à son origine, était située dans un *cadre économique*. *L'immigré était perçu comme une force de travail silencieuse et corvéable*. Ses droits étaient par-

tiellement respectés, ses revendications étaient quasiment absentes, sa parole était refoulée, elle ne s'exprimait que dans le groupe d'appartenance pour célébrer une fête, faire une prière ou accueillir de nouveaux venus.

Cette communauté d'illettrés, de célibataires qui vit dans l'objectif du retour va s'accroître, se développer au fil des années et les problèmes d'infrastructure d'accueil, surtout de logement, remettant en cause la politique de certains foyers collectifs dans lesquels ils s'entassaient, commençaient par se poser à partir des années soixante dix (les conflits des années soixante-dix et la remise en cause de la politique des foyers Sonatra en France).

C'est le début de luttes sociales engagées par l'immigré, ouvrant ainsi la voie à un *militantisme syndical* et associatif dans lequel la question de l'immigration était quasiment absente. L'immigré s'insérait dans le débat ouvrier ou populaire. D'ailleurs, l'image de l'immigré était celle du travailleur sans véritable spécificité, à part les branches d'activité dans lesquelles il est inséré et les conditions plus dures et plus éprouvantes dans lesquelles il vit.

L'immigration est ainsi passée du champ économique au champ social, comment va-t-elle accéder au champ politique ? L'immigré est par définition situé en dehors du champ politique. Venu d'ailleurs, ne connaissant que précairement la langue du pays d'accueil, il ne maîtrise souvent pas les bases du débat politique. Etranger, il se sentait tenu à un droit de réserve, le débat politique ne semblait pas le concerner, d'autant plus que la perspective du retour au pays d'origine était un *leitmotiv* de son déplacement.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'éveil des immigrés à la question politique et à la prise de conscience de leur statut d'immigré qui, malgré l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil, reste toujours considéré comme un étranger :

1. L'insertion de la question de l'immigration dans les débats politiques dans certains pays européens dans les années quatre-vingt va susciter l'intérêt des immigrés à la question politique.
2. Le regroupement familial va contribuer de fait à une intégration plus large des immigrés dans la société d'accueil et à une prise de conscience de plus en plus grande du fait que le retour au pays d'origine est devenu plutôt un mythe.
3. Confrontation avec l'extrême droite et au mouvement raciste et xénophobe.
4. Le débat avorté sur le fait d'accorder aux immigrés les droits politiques, entre autres le droit de vote.
5. Méfiance des organisations politiques, de droite ou de gauche confondues, à faire une place aux immigrés et plus encore à les présenter comme candidats dans les diverses élections. La présence des candidats immigrés sur les listes électorales aux différents scrutins est infinitésimale et encore moindre en tant qu'élus. « Quelques rares patronymes aux consonances maghrébines figurent dans la haute fonction publique, mais il s'agit là de rares percées, de trajectoires individuelles hors norme. Marginalisée socialement, la population issue de l'immigration l'est aussi politiquement » (Roman, J., 1999).

6. Le développement du mouvement associatif dans les milieux immigrés ou issus de l'immigration connaîtra une grande effervescence qui débouche sur des revendications directement politiques, celle de l'égalité et celle des droits des immigrés.

7. Attitude de défiance ou de fermeture de la plupart des institutions face aux migrants qui demandent un plus grande intégration.

L'immigration de ces dernières années a changé de physionomie. Circonscrite hier à quelques pays d'accueil et quelques pays ou régions de départ, dans un espace souvent marqué par un passé colonial, la mondialisation des flux migratoires est en revanche récente. Contrairement aux idées reçues, ceux qui immigreront ne sont plus les plus pauvres, les illettrés, les bons à tout faire, mais ceux qui disposent d'un réseau, de famille ou parents installés à l'étranger, des personnes avec un niveau d'instruction non négligeable, qui disposent d'un pécule en cas de difficultés d'accès à l'étranger. Issus souvent de milieu urbain, informés des chances de réussite dans les pays riches. Les femmes et les enfants seuls font également partie de ce nouveau profil, constitué en partie de clandestins en séjour irrégulier.

L'immigration est un processus qui touche une catégorie sociale et dont les états prennent de plus en plus conscience. Son développement et son extension sont en train de battre en brèche une illusion collectivement partagée par le pays d'émigration, celui d'immigration et les émigrés eux-mêmes. Une illusion qui se noue autour d'une triple croyance que vient continuellement démentir la réalité du phénomène :

- L'immigration aurait un caractère transitoire (au moment même où elle prend un caractère définitif) ;
- Elle serait liée et commandée par l'économie et le travail (alors qu'elle devient immigration familiale et de peuplement) ;
- Elle se situerait en dehors du politique (alors que son point de résolution réside dans la naturalisation).

Enfermer l'immigration dans ce type de dissimulations ne sera que négation et mauvaise foi.

DEUXIEME PARTIE : REPRESENTATIONS SOCIALES ET CADRE THEORIQUE

Les représentations sociales sont des modes de connaissance ayant des propriétés particulières, elles émergent à travers les actions et le langage des individus dans leur environnement quotidien et jouent un rôle essentiel dans les rapports sociaux en orientant les comportements (Moscovici, S., 1979).

En effet, toute société, comme le souligne P. Ansart, crée un ensemble coordonné de représentations à travers lesquelles elle se reproduit et qui, en particulier, désignent le groupe lui-même, distribue les identités et les rôles, exprime les besoins collectifs et les fins à réaliser (Ansart, P., 1977).

Étymologiquement, représenter, en latin *representare*, veut dire rendre présent au sens et à l'esprit à travers une image ou un symbole. L'adjonction du suffixe « re » explique l'activité mentale ou l'action qui redonne à l'esprit les possibilités de représenter. Il y a tout un processus par lequel un objet est *intériorisé, conçu et reconstruit*.

D'ailleurs, dans la théorie de la connaissance ce concept repose sur une double métaphore, celle de *la représentation théâtrale et celle de la représentation diplomatique*. Le premier suggère l'idée de mise en présence (figurines évocatrices, actualisation des éléments), la deuxième exprime le transfert d'attribution en vertu duquel une personne peut agir à la place d'une autre. Les deux exemples convergent au sein de la même dialectique absence-présence. Ils sont présence de ce qui est absent tandis que l'absence matérielle se trouve remplacée par la présence d'un substitut physique, verbal ou symbolique.

Une tentative d'analyse des processus mis en jeu dans la connaissance d'autrui aiderait à clarifier les notions *de présence-absence et de la relation sujet-objet* et d'expliquer par ailleurs le champ psychosociologique et interactionnel dans lequel se meut la représentation. En effet, la connaissance d'autrui ne se fait pas d'un premier coup, elle suppose une approche progressive où on peut distinguer trois moments, quoique leur séparation est difficile à distinguer. Ces trois moments sont la *saisie, la perception et la connaissance*.

La saisie d'autrui est comparable à une apparence, à la présence d'un phénomène. Autrui se présente d'abord comme un objet, il est saisi intuitivement et échappe à la conscience et à la connaissance. Au cours de cette opération *autrui n'est pas identifié*.

Deux éléments coexistent dans la saisie :

- La présence de l'être,
- et son absence comme objet de connaissance.

D'ailleurs, le regard joue un rôle important dans la saisie d'autrui, et il est le moyen de la dépasser. *Le regard d'autrui marque sa présence en tant qu'être irréductible à un objet*, mais cet autre reste une présence non situable car l'expérience du *regard est, selon Sartre, une expérience d'être et non de connaître*.

Dans cette situation il n'y a pas d'échange de regard, il y a *un regard regardant*, alors que le rapport à autrui dépasse la saisie. Ce dernier est fait d'expériences auxquelles participent perceptions et connaissances qui se greffent sur cette première présence établie par la saisie.

Or si la saisie est un regard regardant, la perception d'autrui, si on se réfère toujours à Sartre, est *un regard regardant et regardé*. Autrui est une présence dans une situation, dans un environnement déterminé. Dans ce contexte, l'autre est une présence habillée d'éléments objectifs tirés de l'expérience de celui qui perçoit. Autrui entre dans

la relation du regard regardant et du regard regardé, il devient différent de l'objet car il est constitué par un nœud d'expériences et de significations.

Pour analyser ces relations il faut pénétrer dans le domaine de la culture assimilée par les deux protagonistes, le percevant et le perçu. Toutefois, *quand les cultures sont distinctes, autrui devient un objet et en le décrivant c'est le soi qui se projette avec ses schèmes de pensée, ses cadres de références.*

Dans le cas étudié, l'immigré décrit par les personnes des pays d'accueil n'est pas souvent la personne réelle de l'immigré, mais une personne reconstruite par le percevant, comme le non citoyen, le non Européen, l'étranger.

La connaissance d'autrui

Si dans la perception d'autrui on déchiffre l'autre à partir de ses expressions, la connaissance d'autrui résulte du jugement qu'on porte sur lui et sur son univers. En effet, on construit l'autre en se référant à un ensemble d'images, de modèles acquis et transmis par le groupe. Seulement, on ne peut connaître l'autre dans son univers que lorsqu'on possède le modèle de l'autre et de la catégorie sociale à laquelle il appartient. Connaître l'immigré c'est faire référence aux images et aux modèles d'immigré existant dans la société et à ceux construits par les immigrés eux-mêmes.

Aussi, la *saisie* capte la présence de l'autre.

La perception le situe dans son environnement.

La connaissance le construit à travers un stock de codes et de significations communément partagés.

La représentation sociale d'autrui

Ces trois moments sont les principales opérations dans la construction de la représentation.

Pour Moscovici et Kaes la représentation sociale serait un produit et un processus d'une activité de construction mentale d'un réel par un appareil psychique humain avec le concours d'un autre (Kaes, R. , 1968: 27; Moscovici, S. , 1979: 21).

Toutefois, dans le processus de la reproduction du réel, la représentation d'un objet n'est pas identique à l'objet réel. Elle est *reproduction* de cet objet dans le sens de *réinterprétation, reformulation*, induite par le sujet dans la construction de l'objet, et ce, à travers sa conception du monde, ses cadres de référence, sa position sociale.

Parler de l'autre présuppose la possession de représentations relatives à soi et à autrui. En effet, quand on établit une relation avec l'autre, on entre avec un certain nombre d'idées, d'images et d'impressions qui correspondent à la connaissance qu'on a de cette personne, aux jugements qu'on porte sur elle, à la connaissance de soi et à la manière dont on se perçoit.

L'analyse des représentations de l'immigré vise à une meilleure connaissance de l'immigré dans la société d'accueil, les jugements et les stéréotypes nourris à son égard et qui souvent bloquent ses capacités d'intégration et d'insertion dans la société d'accueil.

En effet, il n'y a pas une représentation sociale de l'immigré mais une représentation plurielle qui varie en fonction du temps, de l'espace, du groupe d'appartenance, de l'âge et du sexe, ce qui implique *une dynamique des représentations* qui permet de *comprendre le système social* en place dans son ensemble, partant de sa structure matérielle, passant par son système de valeurs à son propre imaginaire.

TROISIEME PARTIE : REPRESENTATIONS SOCIALES DE L'IMMIGRE. DECONSTRUCTION ET CONSTRUCTION

Réfléchir sur la question de la migration à partir des discours, des mots est une démarche heuristique qui considère les réalités sociales comme un champ dynamique. Ces réalités naissent, se développent, évoluent et disparaissent avec les mots et les représentations qui les sous-tendent. D'ailleurs, les pratiques langagières en matière d'immigration ne sont guère étrangères à l'imaginaire social et au système de représentations qui les gère. Moscovici relève que « l'étude des représentations sociales n'est rien d'autre que celle des pans d'images, d'idées, de conduites et des liens humains qui vont et viennent avec ces mots » (Moscovici, 1979: 2).

Trois moments distincts seront analysés pour capter ce mouvement de déconstruction-construction de la représentation de l'immigré :

1. L'appréhension de l'immigration et de l'immigré à travers une analyse sémantique.
2. La mise en exergue du référentiel implicite et explicite du discours et des mots qui désignent l'immigré.
3. L'identification des groupes qui sous-tendent, véhiculent ce discours et qui se distinguent en groupe d'identité et groupe d'altérité.

Le discours sur l'immigré et le répertoire sémantique

On est sans cesse confronté en sociologie à la difficulté de *nommer l'autre sans l'essentialiser* (primat de l'essence avant l'existence), au souci d'échapper à l'ethnocentrisme naïf qui accompagne tout processus d'altérisation. En effet, l'analyse sémantique se traduit souvent par des difficultés à nommer et désigner l'autre. Le vocabulaire révèle d'ailleurs les manières de penser, comme il éclaire les rapports sociaux et plus particulièrement les rapports entre une société et cette part d'elle-même qu'est l'étranger.

Les termes communément utilisés :

- étranger
- immigré
- réfugié
- minorité

Quels types de rapports sociaux, et quelles représentations de ces rapports aperçoit-on derrière ces termes ? Que nous apprennent-ils sur les populations ainsi désignées ?

Le flou terminologique règne pour la désignation de ces nouveaux venus dans la société occidentale. La figure de l'étranger a été construite et figée juridiquement avec l'affirmation de l'Etat Nation.

Etranger est celui :

- Qui appartient à une autre nation ;
- Se dit d'un hôte de passage que l'on accueille chez soi quelques jours ;
- Qui n'est pas connu ;
- Etranger provient d'étrange, ce qui sort de l'ordinaire.

Réfugié, tel qu'il est défini à l'échelle internationale est celui ou celle qui a obtenu, après l'avoir demandé, le statut de réfugié politique. C'est un statut international unique, général, *qui implique protection et assistance de la part de l'Etat d'accueil*. Il fait suite à la très ancienne tradition de l'asile, qui renvoyait à des considérations souvent religieuses, politiques ou philosophiques et non à une question de droit (Convention de Genève, 1951).

À la fuite involontaire et forcée du réfugié s'oppose la décision volontaire de migrer dans le cas l'immigré. Des facteurs politiques déterminent la première alors que ce sont les facteurs économiques et sociaux qui causent la seconde.

1. Le terme *immigré* signifie une catégorie de population venue de l'extérieur du pays. *Elle comprend aussi bien les gens ayant migré que leurs enfants, pourtant nés dans le pays d'accueil, mais considérés comme marqués par l'itinéraire de leurs parents*. Il est aujourd'hui souvent associé à l'idée de non appartenance nationale, à la question de l'exclusion sociale et à celle de la non participation citoyenne. Cette notion d'immigré semble maintenir en marge de la société des hommes et des femmes qui en sont pourtant partie intégrante. Ce terme est lourd de représentations présentes et passées. Celui de immigrant par comparaison est plus neutre et traduit une vision plus positive du phénomène migratoire.

2. L'immigré pour Bourdieu n'est « *ni citoyen, ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, l'immigré se situe en ce lieu bâtard dont parle aussi Platon, la frontière de l'être et du non être social* ». Sans lieu, déplacé, inclassable, il nous oblige à remettre en question non seulement les réactions de rejet qui, tenant l'Etat pour une expression de la nation, *se justifient en prétendant fonder la citoyenneté sur la communauté de langue et de culture (sinon de race)*, mais aussi la fausse générosité assimilationniste qui, confiante que l'Etat armé de l'éducation saura produire la nation, pourrait dissimuler un chauvinisme de l'universel. (Bourdieu, P. , 1990).

3. L'immigré est défini par Sayad comme *un apatride, un homme abstrait qui, échappant aux déterminations nationales, se voit exclu de toutes les autres* (sociales, culturelles, religieuses). Exclu du droit à la citoyenneté en France, l'immigré s'exclut pratiquement de la citoyenneté du pays dont il est ressortissant. L'entendement politique est structuré par l'opposition du national et du non national. *L'ordre politique est avant tout un ordre national, défini par le territoire et le droit mais aussi marqué par l'appartenance authentique ou naturelle à une communauté politique qui fonde l'égalité démocratique entre ses membres sur l'exclusion de l'étranger.*

4. *L'immigration est l'action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger définitivement ou pour une longue durée* (rapport Philibert, député UDF. France. Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, 1996).

En dépit de leurs sens très différents, les termes d'étranger et d'immigré sont employés indistinctement. L'image de l'immigré dans la société occidentale est généralement multiple :

- Il y a l'image de l'étranger, celui qui vient de l'extérieur, qui n'appartient pas à notre culture, qui vit provisoirement sur notre territoire ;
- Une image menace, celle du criminel, qui effraie les citoyens, qui porte préjudice à leur intégrité physique et morale;
- Non national, un citoyen de seconde zone;
- Le lien immigré-terroriste se cristallise actuellement autour de l'Islamisme, attestant une manipulation symbolique par la référence à celui qu'il faut pouvoir éloigner ;
- Image de l'étranger misérable qui vit dans des conditions précaires ;
- Image du travailleur tranquille, respectueux des règles et des lois et qui ne fait aucune revendication.

A travers ces premières images nous distinguons trois types d'attitudes à l'égard de l'immigré dans la société occidentale :

- *Une attitude d'exclusion*, de rejet, de peur qui entrave toute communication et fait que les appels à la vigilance, à la surveillance de la part des citoyens deviennent très fréquents, poussant les instances étatiques à prendre des mesures sécuritaires pour protéger les citoyens. Cette attitude contribue au développement d'un sentiment de xénophobie et renforce le racisme dans la société.
- *Une attitude d'inclusion* qui part de l'état des lieux et de la situation de précarité dans laquelle vivent les immigrés. L'étranger misérable qui vit dans des conditions difficiles, qui est victime de racisme et de xénophobie et auquel l'Etat est appelé à venir en aide.
- *Une attitude démocratique* qui revendique le respect des droits des immigrés, qui lutte contre toutes les formes de discrimination et demande une participation plus grande des immigrés dans le champ politique.

Ambiguïté, stigmatisation, stéréotypes et amalgame ont caractérisé les diverses appellations de l'immigré dans l'opinion publique en terre d'immigration. Lesquelles

appellations ou définitions engendrent des images différenciées de l'immigré, et les attitudes qui émergent des images se basent sur un référentiel pluriel et diversifié. Un enchevêtrement des représentations liées aux rapports de travail, à l'héritage colonial, aux rapports Orient-Occident, etc.

Le soubassement référentiel de ces images

La figure de l'immigré et plus particulièrement de l'immigré maghrébin, ou arabo-musulman, vient incarner l'autre, menaçant et porteur de danger ou soumis et docile, respectueux des règles, elle voit converger et se superposer plusieurs référentiels dont certains se sont cristallisés sur la notion de conflit.

1. *L'ancienneté de contact avec l'Europe* et surtout de l'empreinte laissée après la domination coloniale puis par la décolonisation interfère dans la construction de l'image de l'immigré. A rappeler les suspicions concernant le terme d'intégration qui fut utilisé quand on cherchait à maintenir quelque chose de la domination coloniale, et on se souvient de l'instrumentalisation de l'Islam par la colonisation comme facteur de division et de statuts juridiques différenciés.

Cette imprégnation de la mémoire au niveau des institutions et des représentations collectives tend à assimiler les ex colonisés aux nouveaux immigrés et les indigènes aux immigrés.

2. *L'appartenance à des cultures* différentes engendre un conflit de culture et notamment avec la question de l'Islam en figure majeure d'affrontement entre l'Orient et l'Occident. *La référence à l'Islam est l'un des premiers marqueurs* de cette situation surtout après le 11 septembre quand l'Islam fut accusé de menées subversives. Aussi, cette religion est suspectée à quatre égards :

- D'être hostile à l'Occident ;
- D'être archaïque dans sa religiosité ;
- D'être une religion importée ;
- D'être en continuité ou en contiguïté avec les terroristes qui se réclament de l'islamisme radical.

Le recours à ce type de référentiel fausse l'image de l'immigré et le rend suspect, entravant la paix et la stabilité du pays.

3. *L'immigré est originaire d'un pays sous développé*, il fuit la pauvreté et le chômage pour le nouvel Eldorado qu'est l'Europe où il trouve rapidement du travail et peut ramasser facilement de l'argent. Aussi, la demande des pays du Sud se renforce, créant la panique de l'Occident de voir se développer de nouvelles classes dangereuses de pauvreté et de délinquance.

4. *Le différentiel du taux de croissance démographique* des populations exacerbe la pression des flux migratoires vers les pays du Nord. La référence au fossé démographique est très forte, car elle oppose un Occident vieillissant, dont la population est en régression, à la progression des populations arabo-musulmanes, ce qui renforce cette pression

migratoire et entrave tout retour possible au pays pour les anciens immigrés. L'idée d'un déséquilibre géopolitique qui va en s'aggravant dans l'imaginaire collectif européen.

5. *La référence aux conflits des générations et de genre* au sein de la population migrante, avec des pères répressifs, des frères machos et des maris imposants, rendent les groupes des jeunes et des femmes plus vulnérables, vilement soumis à l'arbitraire d'une société patriarcale qui se pérennise dans un Occident libre, respectueux des droits des femmes et la parole des jeunes.

6. *La référence au territoire, à des banlieues* comme des zones de non droit livrés à l'économie parallèle des trafics et à la délinquance et la création de foyers identitaires, conduit à ne percevoir l'immigré et l'immigration dans son ensemble que sous l'angle sécuritaire, du maintien de l'ordre et non dans sa dimension de politique de développement économique, social et culturel.

Ces différentes composantes, du répertoire sémantique aux images qu'il véhicule, et les attitudes qu'il engendre contribuent à la construction de groupes différenciés voire de communautés qui ont tendance à se refermer de plus en plus sur elles-mêmes, établissant un rempart entre nous et eux que ne percent que certains migrants acculturés, mais animés d'un esprit de réconciliation des cultures et d'interaction entre les groupes.

Nous et les Autres : Groupe d'identité et groupe d'altérité

Les immigrés sont-ils perçus dans un « nous » ou en tant « autres » ?

La première conception est universaliste et se base sur l'inclusion de l'immigré dans la société d'accueil. La seconde est plutôt raciste. Elle se fonde sur la différence d'appartenance par référence à la société d'origine.

Le groupe du nous serait le groupe d'identité, de la population de souche.

Le groupe des autres serait celui de l'altérité, celui des immigrés.

Le groupe d'identité serait le groupe majoritaire, le groupe dominant.

Le groupe d'altérité serait le groupe minoritaire.

Le premier est caractérisé par la force, il possède le pouvoir et s'impose aux autres politiquement, économiquement et culturellement.

Le second est perçu comme mineur, et comme tous les mineurs il est frappé d'incapacité et d'immaturité. *Il est même infantilisé, d'où le besoin de travailleurs sociaux pour le prendre en charge, il se trouve constamment sous tutelle.*

Les membres des groupes minoritaires sont souvent perçus comme particuliers, *affublés de particularismes face à un groupe majoritaire qui, lui, incarne la généralité, la norme.* Ils sont souvent perçus comme différents, d'une différence

souvent négative. On entend parfois des appréciations positives concernant certaines compétences musicales ou sportives.

Le terme minorité est sociologiquement intéressant dans son sens statistique mais aussi par son caractère relationnel. Les sociologues parlent de relations majorité-mino-

rité, relations réciproques, mais néanmoins asymétriques, ou encore de situation minoritaire pour exprimer les rapports de pouvoir.

Les collectivités constituées à la suite des migrations dans les pays européens sont devenues des minorités ethniques, des groupes minoritaires contraints de se forger une place tant aux côtés des autres minorités qu'à l'égard du groupe majoritaire.

Différence positive ou négative entre majorité et minorité, cette pensée de la différence est étroitement liée à l'idée que les groupes existent en soi comme des entités fermées sur elles-mêmes pourvues d'une vitalité intrinsèque, alors que ces groupes n'existent qu'en vertu des rapports qu'ils entretiennent avec les autres groupes.

Le répertoire sémantique concernant les groupes

Groupe identitaire

Pays d'accueil
Population de souche
Nationaux
Européens
Français ou autres nationalités

Groupe d'altérité

Pays d'origine
Population étrangère
Etrangers
Non Européens
Français d'origine

Avec l'immigré se pose le problème *du dedans et du dehors* : le dedans et le dehors du territoire national et le dedans et le dehors de la cité. Un immigré est un citoyen potentiel d'un autre Etat, il n'a pas vocation de vivre et prendre racine sur le territoire d'un autre Etat.

Or, s'il souhaite s'intégrer, il doit prendre la nationalité du pays d'accueil, mais le naturalisé n'est pas un citoyen comme les autres, il acquiert le droit de vote après cinq ans et n'est éligible qu'après dix ans.

L'immigré reste toujours *un étranger au territoire*. Il est soit un *étranger structurel*, dont la marque de différence est nécessaire pour le système, soit un *étranger conjoncturel* de l'extérieur. L'étranger est défini comme l'altérité absolue.

Caractéristiques des membres des groupes

- Les immigrés seraient trop nombreux.
- Des passagers, on ne peut établir des relations avec eux.
- Ils sont différents de nous.
- Ils manquent de connaissance / n'ont pas envie d'en acquérir.
- Les gens des banlieues.
- Des religieux, voire des fanatiques.
- Ils auraient engendré une jeunesse délinquante.

Ces quelques attributs à l'encontre de l'immigré *renforcent les barrières* et du côté des immigrés et du côté de la population souche et constituent un risque inhérent à toute société multiculturelle. *La distinction entre ségrégation culturelle et ségrégation raciale devient dans ce cas très floue.*

L'exemple des jeunes des banlieues est très explicite de cette non conformité entre la représentation et la réalité. Ces jeunes qu'on désigne sous le nom de sauvages ou de galériens passent pour être souvent des adolescents à problèmes, des délinquants qui hantent la périphérie des cités.

Parler des jeunes des cités renvoie à des stéréotypes :

- Ce sont de jeunes de 15 à 25 ans.
- Origine immigré.
- Très souvent de sexe masculin.
- Vêtus de jeans et de Nike.
- Vivent en bande au pied des tours de HLM.

Image qui tend à se renforcer au fur et à mesure que les quartiers se referment sur eux-mêmes.

QUATRIEME PARTIE : UNE REPRESENTATION BIAISEE PAR LA MECONNAISSANCE DE L'IMMIGRE

Dans l'analyse qui précède, la définition de l'immigré ou les appellations par lesquelles il est désigné attestent qu'il demeure un être méconnu, ignoré, voué à lui même, un être sans attaches avec la société d'accueil et éloigné de la société d'origine.

L'immigré est soit un homme-valise, soit un corps-labeur selon l'expression de Abdelmalek Sayad, termes qui renvoient à une dégradation de la personne dans son entité humaine en chose purement économique. A. Sayad relève que « une fois les représentations de l'immigration débarrassées du discours d'humanisation qui les encombre, on peut envisager celle-ci comme une catégorie objet qui soumet les populations qu'elle désigne à un flottement entre l'être et le non être. Le séjour qu'on autorise à l'immigré est entièrement assujéti au travail, la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse : d'être en tant qu'immigré d'abord, mais aussi et très vite, en tant qu'homme – sa qualité d'homme étant subordonné à sa condition d'immigré » (Sayad, A. , 1999).

Partant des trois moments dans la connaissance d'autrui analysés dans la partie théorique, on peut avancer qu'il existe une perception partielle de l'immigré. Il est appréhendé dans une seule dimension, et reste ignoré en tant qu'être humain. Il est capté au niveau de la saisie, en tant que présence-absence, en tant qu'objet et non en tant que sujet.

A la manière des cités grecques, les immigrés n'ont pas le droit à l'identité nationale, on les ampute de leur humanité. Etant privés du droit d'avoir des droits, ils sont souvent perçus à travers des stéréotypes qui donnent une image simplifiée de la personne ou du groupe. Face à cette situation, la demande de reconnaissance devient une des principales revendications de l'immigré, une demande souvent accompagnée par une lutte pour le pouvoir, pour une reconnaissance politique, pour acquérir le droit du national.

L'immigré tend souvent vers l'acquisition *d'une reconnaissance de conformité* quand il se conforme scrupuleusement aux usages et normes qu'il considère comme appropriés à ses conditions et il est satisfait lorsqu'il prouve son adhésion voire son appartenance au groupe majoritaire.

Une partie encore faible cherche *une reconnaissance de distinction*, ce sont des personnes qui ont un nom dans le champ de l'immigration en raison de leur production dans les domaines de la culture, du sport ou du fait qu'ils ont atteint les hautes sphères de l'administration.

Ces nouveaux opérateurs de légitimité donnent des preuves pratiques que l'immigré est à la fois différent et semblable. Différent par le faciès, par l'appartenance culturelle de ses parents, mais identique aux autres membres de la population dite de souche quand il a eu la chance d'être scolarisé, de recevoir une formation appropriée qui l'aide à mieux s'intégrer dans la société tout en étant conscient des injustices et des discriminations que subissent ses autres concitoyens de la même origine.

D'autres opérateurs d'accessibilité, dont le mouvement associatif, offrent un espace de dialogue et d'échange aux jeunes pour les aider à s'accepter eux-mêmes dans la reconnaissance de la culture de l'autre, non comme culture dominante qui rejette celle de l'autre, mais comme interaction des cultures et d'expériences.

CONCLUSION

Les représentations de l'immigré, telles que nous les avons analysées, plutôt des perceptions, voire des saisies, sont en voie de dépassement vue les efforts entrepris ces dernières années pour une meilleure connaissance de l'immigré et sa reconnaissance en tant qu'une personne à part entière.

En effet, les études sociologiques sur les banlieues ont montré un visage bien plus diversifiée des jeunes, et le prototype du délinquant est loin d'être majoritaire. Beaucoup de jeunes se tiennent à l'écart de leurs camarades hittites et poursuivent une voie d'intégration en s'investissant dans les études, le sport, les activités artistiques.

Les filles ont une trajectoire bien différente à celle des garçons, vue le mode de socialisation protectionniste et la référence à d'autres modèles de la femme, différents de ceux de la mère et des femmes immigrées. Les filles s'accrochent et s'appliquent beaucoup plus dans les études, s'intègrent facilement dans la vie professionnelle, seuls moyens pour parvenir à conquérir leur indépendance et à accéder à la liberté de parole et d'action.

Une aspiration profonde s'empare des jeunes immigrés en général pour accéder à cet espace commun de liberté et d'égalité, tout en restant eux-mêmes, en gardant leur propre culture ; la marche des beurs dans les années quatre-vingt, l'écriture beure, les manifestations culturelles sont parmi les plus manifestes expressions de cette tendance.

La montée de jeunes issus de l'immigration, avides de s'approprier la culture du pays d'accueil, tout en gardant les liens avec le pays d'origine, et l'arrivée sur la scène de femmes immigrées, revendiquant leur droit à la différence par rapport à la société d'accueil et réclamant plus de détachement de la structure patriarcale et plus de liberté d'action, sont une demande de reconnaissance de l'immigré

D'ailleurs, la thématique de l'immigration a acquis ces dernières années une place non négligeable dans le discours et les stratégies politiques des pays européens. L'immigré est devenu un acteur politique à part entière.

Des politiques d'intégration des immigrés ont été élaborées dans de nombreuses villes européennes et commencent à être mises en œuvre par des organismes au sein desquels les communautés immigrées sont présentes ou représentées. L'objectif de ces organismes est de faire tomber les barrières culturelles qui empêchent la communication entre les immigrés et la population de souche.

Eviter les généralisations sur la question de l'immigration, empêcher l'instrumentalisation de l'immigré nécessitent, à côté des moyens politiques, économiques, sociaux et culturels d'intégration, de grands efforts de subjectivation des immigrés, afin de les traiter non pas en tant qu'objets d'analyse, mais en tant que sujets à part entière : des sujets visibles, parlant et regardant ; *une présence présente*.

Références bibliographiques

- ANSART, P. *Idéologie, conflits et pouvoir*. PUF, 1977. P 21.
- BOURDIEU, P. "Prefacio". En: SAYAD, A. *La double absence*. Ed. Seuil, 1990.
- KAES, René. *Images de la culture chez les ouvriers français*, Ed. Cujas, 1968. P. 15.
- MOSCOVICI, S. *Les représentations sociales*. "Coloquio sobre las representaciones sociales". Paris, 8-10 de enero de 1979). P. 16.
- OIM, *État de la migration dans le monde* (informe), 2001.
- ROMAN, Joël. *Écarts d'identité*. No. 89. (Junio 1999)
- SAYAD, A. *L'immigration comme double domination*. Op cit. 1999. P. 61.